



## Ministères - Services - Etablissements

Transition Ecologique,  
Développement Durable,  
Environnement,  
Biodiversité,  
Technologies Vertes,

Energie, Climat, Transports,  
Infrastructures,  
Risques Naturels,  
Risques Technologiques,  
Equipement, Logement,

Urbanisme,  
Aménagement du Territoire,  
Solidarité entre les  
Territoires,  
Renouvellement Urbain, Mer

Le 6 septembre 2022

# Comité de suivi de « restructuration/fermeture » de l'ENTE

## De quoi parle-t-on ?

Une décision de fermeture de l'ENTE injustifiable et inexcusable, basée sur un rapport orienté produit par un cabinet de consulting privé (nous sommes demandeurs du montant de sa prestation), dont les arguments y compris financiers n'ont jamais pu être démontrés. Un projet conduit de manière désastreuse en particulier vis à vis des agents de l'école. Après de longs mois de silence suite à la demande des OS de mettre en place un comité de suivi national, les alertes formulées cet été amènent la DRH du MTECT à élargir aux OS nationales ce qui devait être au départ une réunion interne à l'école.

## A retenir des débats :

Les agents affectés dans un service de proximité bénéficieront de mesures d'accompagnement durant trois ans.

La priorité à la mobilité nécessite une décision de suppression de poste et en cas de mobilité géographique il y a possibilité de bénéficier de la PRS (Prime de Restructuration de Service).

Le congé de transition professionnelle est donné en cas de modification substantielle du poste ou dans le cas d'une suppression de poste.

Les textes ne posent pas les mêmes conditions pour l'application de tous les dispositifs, l'administration est liée par des conditions réglementaires dans l'application des textes mais appliquera ces textes avec « ouverture et bienveillance ». Le secrétaire Général a répondu aux courriers des organisations syndicales en expliquant les grands principes.

Selon le constat de FO et des autres organisations syndicales : il y a eu des réunions informelles avec les agents mais très peu d'écrits fiables.

Sur l'accompagnement individualisé l'administration indique que les agents qui ne sont pas repositionnés bénéficient de contacts avec les services de proximité, d'une aide individuelle et collective pour les agents, avec l'intervention d'un CMVRH, et

d'un cabinet extérieur qui mène des entretiens pour apprendre aux agents à mieux se connaître. Selon l'administration ces différentes actions ont apporté des réponses aux agents pour leur permettre d'avoir des entretiens, et un appui sur le repérage de poste en interne comme en externe

Sur le calendrier : transfert à Valenciennes de la formation des fonctionnaires . Un préfigurateur, Bertrand Petit a reçu l'ensemble des agents et travaille actuellement sur l'organigramme et les fiches de poste.

Propositions de prépositionnement jusqu'en mars 2023.

La note de cadrage est en cours de concertation avec l'ENTPE

L'organigramme sera prêt mi octobre et présenté en comité technique.

Les agents non affectés à l'issue du prépositionnement seront placés en surnombre sur ordre.

Sur le transfert des missions et notamment les formations de catégorie B, TS et SA , celles-ci seront reprises à Valenciennes au CMVRH . Les prépositionnements seront présentés en comité technique local au CMVRH et à l'ENTE de Valenciennes.

La question est posée de l'avenir de la formation des catégories B notamment technique.

L'administration prend bonne note mais ne peut pas répondre

FO sera très vigilant sur les textes réglementaires car en réalité en cassant l'école, on veut toucher au statut des fonctionnaires qui y sont formés. C'est bien sûr un sujet politique.

La DRH indique être bloquée dans sa « bienveillance » par les textes réglementaires.

Néanmoins pour FO il conviendra d'être bienveillant car cela pourrait bien se finir

devant un juge administratif qui ne pourra que constater les manquements de l'administration !

Et pour sortir de l'informel et du « droit mou et potentiellement à géométrie variable », FO demande que le processus de pré-positionnement des 3 composantes de missions transférées au CMVRH et à l'ENTPE fasse l'objet d'un document cadre signé par le SG du ministère, définissant les modalités de conduite du processus ainsi que les engagements donnés aux agents (y compris en matière indemnitaire comme ré-affirmé par l'administration en séance à la demande de FO).

### Rappel des positions de FO sur ce chantier :

**OUI, il y a toujours matière à construire un avenir à l'ENTE** sur la base d'une vision consolidée sur l'avenir des corps techniques du MTE, de ses politiques et du réseau de ses écoles ! **OUI l'ENTE a démontré sa capacité à créer** (hybridation des formations, des publics), à innover (création de licences) à créer du réseau avec le monde socio-économique et les partenaires de formation tant en régions qu'au niveau national. **OUI elle devrait avoir vocation à y apporter sa pierre** comme un acteur incontournable de la formation de techniciens destinés aux champs de la transition écologique, de l'aménagement du territoire, dont les employeurs privilégiés sont les collectivités territoriales.

**NON la méthode utilisée vis à vis des personnels n'est pas acceptable**, et mériterait de figurer au musée des horreurs de la génération de risques psychosociaux, en témoigne l'alerte des représentants CGT/FO/FSU auprès du SG du MTECT. En notant qu'aucune réunion du CHSCT de l'école n'a eu lieu depuis l'annonce de la ministre.

Et enfin **OUI les agents de l'ENTE**, qu'ils rejoignent ou non le CMVRH ou l'ENTPE, ou qu'ils fassent l'objet d'une mobilité choisie **doivent bénéficier du respect qui leur est dû**, au travers notamment de mesures d'accompagnement dont nous pointons l'insuffisance mais dont nous exigerons qu'elles ne leur soient pas retirées par quelque filtre que ce soit. En particulier le fait que les agents positionnés sur des postes provisoires au 1<sup>er</sup> septembre puissent bien bénéficier des mesures d'accompagnement dans le cadre de la recherche de leur positionnement définitif. Nous notons dans ce cadre [l'engagement formel du SG](#) en réponse à nos sollicitations, conformant les engagements pris en CTM.

Face aux enjeux majeurs de ce chantier pour l'ensemble du ministère et de son outil de formation initiale et continue, FO a demandé la mise en place d'un comité de suivi national. Nous prenons acte que la situation brûlante de cette rentrée amène l'administration à enfin y accéder. Pour la façade ou bien pour réellement apporter des inflexions ?

### Les éléments portés en ouverture par FO :

FO conteste encore et toujours la fermeture de l'ENTE, et rappelle les motifs délirants qui ont amenés à la décision de fermeture de l'école. FO en reparlera directement avec le ministre.

Par ailleurs la méthode n'est pas du tout acceptable. A notre connaissance il n'y a pas eu de CHSCT local sur la fermeture de l'ENTE depuis la décision ministérielle. Il faut être très vigilant sur les risques psycho-sociaux

qui ne sont pas pris en compte.

Par ailleurs, les engagements auprès des agents doivent être tenus !

Les mesures d'accompagnement doivent être traduites dans les arrêtés individuels.

Enfin, sur le fonctionnement de l'école en cette phase transitoire, les postes vacants ne sont pas publiés, les agents qui restent à l'ENTE sont en souffrance.

Nous alerterons plus précisément ici sur le

fait que les équipes de Valenciennes et Aix sont pleinement mobilisées sur le transfert des missions soit un travail supplémentaire (parfois très prenant) pour des effectifs en baisse et un même nombre de stagiaires / étudiants à former (hors les 1<sup>er</sup> année). Qu'envisage l'administration pour les soutenir? Dans la mesure où la ministre elle-même s'est engagée à maintenir l'ensemble des missions actuelles de l'ENTE, **nous ne pouvons accepter que les postes vacants suite aux départs en cours ne soient pas publiés pour des recrutements pérennes.** Une autre réponse serait d'être complice d'une dégradation volontaire des missions de l'ENTE avant transfert pour mieux servir leur disparition.

FO attend notamment de cette réunion :

- l'état des effectifs réellement présents en cette rentrée et la liste des agents positionnés sur un poste provisoire, ainsi que les arrêtés correspondants mentionnant explicitement le maintien des garanties d'accompagnements ultérieurement
- l'état des repositionnements individuels définitifs pour les agents ayant quitté l'école
- l'état des démarches de préfiguration, la photographie des effectifs cibles dans la nouvelle organisation, ainsi que la transparence sur les modalités de gestion RH intégrant le régime indemnitaire
- le lancement du recrutement de personnels statutaires pour faire face aux besoins actuels et futurs

**Ensemble, construisons un avenir à la formation des corps techniques, au renforcement et à la professionnalisation des équipes pédagogiques sur la base d'une vision consolidée sur l'avenir des corps techniques du MTECT et du réseau de ses écoles !**

**Ensemble, mobilisons nous pour la pérennité de la technicité du ministère.**

**Un Ministère technique sans technicité, est un ministère qui disparaît.**

## **Rappel du scénario de la série catastrophe :**

**Le 10 mai 2021 :** « C'est décidé »

(E. Piette - SG du MTE devant les OS + confirmation de la direction du CMVRH à ses agents par mail)

**Le 11 mai 2021 :**

« C'est juste une hypothèse à l'étude »

(C. Chassande - chef du SPES devant les agents de l'ENTE)

**Le 10 décembre 2021 :**

« hypothèse de travail selon le rapport du Directeur, en attente de décisions de la Ministre »

(SG adjoint du MTE devant les OS)

**Le 14 décembre 2021 :**

« C'est décidé : fermeture → ! de l'ENTE »

(C. Chassande - chef du SPES présent devant les agents à AIX et en visio à Valenciennes)

**Le 24 décembre 2021 (certains ont le sens du symbole):**

« C'est confirmé : fermeture DISPARITION → ! de l'ENTE »

(Ministre Pompili – répond [ICI](#) au courrier des OS)

**Le 22 mars 2022 :**

Le CTM adopte une motion unanime demandant à la ministre de revenir sur sa décision

**Et pendant ce temps là...** les agents de l'ENTE tentent de maintenir le navire à flot tout en tentant de retrouver un nouvel avenir professionnel. La souffrance au travail s'invitant régulièrement (en témoigne l'alerte adressée cet été au SG du MTECT par les organisations CGT/FO/FSU de l'école).

**CHOC ! BRUTALITE ! COLERE !  
SOUFFRANCE...**

**Les ingrédients d'un projet qui joue pourtant à « 1000  
contre 1 » [ICI](#).**